FRC 2
10176
Case
FRC
17290

CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE

Par les Députés Commissaires de ladite Convention, chargés de la visite de la frontière du Rhin,

PRÉSENTÉ

PAR LE CITOYEN DENTZEL,

Député du Bas-Rhin, au nom de la Commission;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Nous avons déja rendu compte à la Convention nationale d'un obstacle qui s'oppose au prompt achèvement des travaux dans les places fortes du Rhin: c'est que les entrepreneurs, autorisés par le ministre Pache, ont résilié leurs marchés, ou sont prêts à le

THE NEWBERRY
LIBRARY

faire. Le miniſtre avoit de très-bonnes raiſons, que nous avons ſenties comme lui; mais cependant cette meſure nuiſoit aux intérêts de la République, & nous avons été forcés, quoiqu'à regret, de la rejetter. Elle nuiſoit aux intérêts de la République, parce que les nouveaux marchés auroient été plus onéreux à nos finances que les anciens; parce que les nouveaux adjudicataires ne ſe ſeroient pas contentés du gain auquel les entrepreneurs ſont réduits dans ces départemens; parce que le temps qu'il auroit fallu employer à faire de nouvelles adjudications auroit été perdu pour des travaux indiſpenſables, & qu'il eſt extrémement important de terminer au plus tard avant le mois de mai; parce qu'on ne peut ſe paſſer d'entrepreneurs, & que dans quelques places, notamment à Lauterbourg, il ne s'en préſente pas un ſeul; parce que les travaux dits d'économie nous ruineroient, & ſeroient encore le moyen le plus long & le plus pénible de mettre nos places en état de défenſe. Nous avons voulu le tenter à Wiſſembourg, mais il a fallu y renoncer. La journée de maçon, que l'entrepreneur payoit 25 à 30 ſ. nous auroit coûté 3 liv. & le reſte à proportion. Nous avons donc été forcés à conſerver les anciens marchés avec leurs clauſes & conditions, malgré le ſcandale d'admettre une indemnité ſur la perte des aſſignats; car il faut que les places du Rhin ſoient miſes en bon état de défenſe, & pluſieurs exigent des réparations urgentes. Il faut auſſi ménager nos finances; & ce ſeroit les prodiguer en pure perte, que de paſſer ici & en ce moment des marchés fondés ſur les prix en aſſignats. Malgré les lois, malgré les efforts des bons citoyens, & malgré ceux de nos collègues pour rétablir l'eſprit public, il faut l'avouer, on ne connoît ici que le métal, on repouſſe le papier, & rien n'a pu l'empêcher de perdre moitié.

Ainſi les nouveaux marchés offriroient des prix au moins doubles des anciens ; mais il faut eſpérer que les circonſtances, nos ſuccès & les meſures que la Convention nationale fera bien de ſe hâter de prendre relativement à la perte des aſſignats, réuſſiront enfin à la diminuer, ou à l'empêcher tout-à-fait, & alors les entrepreneurs n'auront plus rien à réclamer.

Un autre obſtacle que nous rencontrons encore par-tout, c'eſt la lenteur avec laquelle les fonds deſtinés aux travaux de la fortification arrivent à leur deſtination. La plupart des entrepreneurs ont fait de fortes avances & ne peuvent en faire de nouvelles : il faut abſolument que la Convention nationale faſſe accélérer les paiemens. Avant tout, & en dépit de tout, il faut nous mettre hors d'attaque, & puis vaincre nos ennemis : voilà la bonne adminiſtration de nos finances. Il faut que la tréſorerie nationale ait toujours des fonds diſponibles dans les caiſſes des payeurs de la guerre ; pour donner des à-comptes à fur & meſure de l'avancement des travaux, & au prorata de leur dépenſe conſtatée chaque mois par les états de ſituation & les mémoires apoſtillés qui en ſeront arrêtés & envoyés au miniſtre. Nous demandons une loi poſitive là-deſſus ; nous la demandons, parce qu'à tout événement la sûreté de notre frontière peut en dépendre, & que le plus grand de nos intérêts eſt que nos ſoldats aient des armes, du pain, des habits, & que nos murailles puiſſent braver les canons des deſpotes. Nous ne pouvons vous cacher que, malgré les travaux des années précédentes, & ſur-tout de l'année dernière, la plupart des places de cette frontière ſont en moins bon état que nous ne nous attendions à les trouver. La plupart des réparations, faites à la hâte & ſans une ſurveillance ſuffiſante, n'ont pas été à l'épreuve de l'hiver.

Nous vous avons déja rendu compte de l'état de Landau, où les dégradations coûteront plus de 100,000 liv. Lauterbourg eſt encore en plus grand déſordre. Cette mauvaiſe place, où l'art a tout fait pour gâter la nature, a été rétablie à la hâte; & les terres ſablonneuſes, les paliſſades mal poſées & mal attachées, ont coulé de toutes parts. Les digues de l'inondation de la Lauter, dont cette place tire ſa principale défenſe, ont été rompues; l'une a comblé le lit de la rivière qui s'eſt répandue dans les terres, & a enlevé à l'agriculture un très-grand eſpace. Comme il eſt dans les intentions de la Convention nationale de diminuer autant qu'il eſt poſſible les maux de la guerre, nous avons ordonné que cette digue ſeroit réparée la première, & que l'on recreuſeroit le lit de la rivière, afin de l'y rejeter. Au reſte, avec de l'argent & une petite augmentation dans la garniſon, cette place ſera bientôt remiſe en état, & ſa ſituation avantageuſe en fait un bon point d'appui pour une armée: on s'eſt contenté de corriger les défauts les plus eſſentiels de ſon enceinte, de rétablir l'inondation de la Lauter, & de conſtruire quelques ouvrages avancés pour la défendre: on a bien fait de s'en tenir là. Dans des temps plus heureux, nous verrons s'il nous faut d'autres remparts que la valeur nationale; & s'il le faut, on penſera à Lauterbourg pour tout défaire & tout reconſtruire dans ſes fortifications.

Le fort du Rhin, place importante que nous nous plaiſons à voir en face de nos ennemis, eſt en meilleeu état, graces aux ſoins de l'ingénieur Chambarlhiac; elle eſt preſque la ſeule qui n'offre pas les traces d'une longue négligence; nous donnons avec plaiſir à cet officier les éloges qu'il mérite & comme militaire & comme citoyen. Cette place, qu'il com-

mande, nous a préſenté dans ſon enſemble & dans ſes détails l'ordre le plus exact. La Convention nationale ſera bien de donner à ce bon citoyen un témoignage public de ſa ſatisfaction : il eſt digne de ſa patrie ; il la ſert & la ſervira en vrai François.

Il ſe préſente au ſujet du fort du Rhin une queſtion qu'il ſeroit utile de décider dès à préſent. Devons-nous conſerver au delà du Rhin des moyens offenſifs, en regardant ce fleuve comme la limite naturelle de la République ? Notre opinion eſt pour l'affirmative : ſi c'étoit auſſi celle de la Convention nationale, il faudroit conſidérer le fort du Rhin ſous un autre point de vue qu'on ne l'a fait, & diriger les travaux en conſéquence. Le but que l'on ſe propoſe actuellement eſt de rejeter les eaux du Rhin autour de la place ; ce que l'on ne peut faire qu'en barrant une bonne partie du bras d'Alſace vers la queue de l'iſle. On pourroit obtenir le même avantage en rompant la digue qui regne le long du grand bras du Rhin, de maniere à rétablir les eaux dans leur ancien cours ; il faudroit alors rétablir l'ouvrage à corne qui ſubſiſtoit autrefois au-delà du front de l'eſt de la place, à la tête d'un pont qui communiquoit dans une grande iſle que l'on a jointe à celle où la place eſt ſituée, en détournant le cours du grand bras, & le rejetant dans le canal où il coule maintenant. La grande iſle ſéparée du corps de place par un large fleuve, & munie d'un bon fort, ſeroit parfaitement défendue, & mieux que dans l'état actuel. Le canal actuel du grand bras du Rhin déja obſtrué de bancs de gravier & très-peu profond, deviendroit guéable une grande partie de l'année, & finiroit par ſe combler. La grande iſle & ſon fort ſe trouveroient alors attachés au bord oppoſé, & nous aurions le pied chez nos ennemis. Nous aurions peu

à faire : la nature se chargeroit du reste ; & elle travaille vîte dans le bassin du Rhin. Nous y perdrions, il est vrai, quelques arpens de sable & de saules ; mais nous gagnerions à peu de frais l'avantage d'occuper en tout temps les deux rives du fleuve, avantage que nous n'avons encore qu'à Mayence. Ce projet est directement opposé à celui qui s'exécute actuellement, mais il est encore temps de l'adopter. Le bras d'Alsace est le plus profond & le plus bas, en sorte que les eaux du grand bras y coulent naturellement. Comme les travaux actuels tendent à soutenir son niveau à une plus grande hauteur, il en résultera que le grand bras coulera avec plus de vîtesse, & creusera de plus en plus son canal : il faut donc choisir entre les deux projets, & choisir promptement. Nous n'avons pas voulu prendre sur nous de prononcer, malgré que notre opinion soit tout-à-fait fixée. Nous invitons le comité militaire à nous donner son avis, & il suffira. Au reste, nous pouvons assurer dès-à-présent que le fort du Rhin sera bientôt en très-bon état de défense, & que nos ennemis ne seront pas tentés de l'attaquer.

En arrivant à Strasbourg, la nécessité d'accélérer nos opérations nous a déterminés à nous diviser. Le citoyen Ferry s'est transporté à la manufacture d'armes blanches de Klingenthal, où une partie des ouvriers, mécontens de leurs salaires, menaçoient de cesser leur travail. Cette manufacture intéressante à plusieurs égards est susceptible d'une beaucoup plus grande extension, & suffira peut-être un jour à fournir d'armes blanches la moitié de nos arsenaux. Il y avoit deux vices qui l'empêchoient de produire autant qu'elle peut le faire : le premier, est la trop grande modicité du salaire des aiguiseurs ; ce qui a empêché cette classe d'ouvriers de se multiplier autant que les autres ; le

second, qui eſt une ſuite du premier, c'eſt la diſproportion entre le nombre des forgeurs & celui des aiguiſeurs; ceux-ci ſe plaignoient de n'être pas aſſez payés; ceux-là, de manquer d'ouvrage. Ils avoient raiſon tous les deux, car le ſalaire des aiguiſeurs étoit au-deſſous de celui qui eſt réglé par la loi du 19 août 1792, & une partie des forgeurs n'étoient occupés que la moitié du temps. L'inſpecteur militaire avoit préparé une fixation équitable des prix de différens ouvrages: elle a été achevée & réglée définitivement d'après la loi du 19 août; mais le ſeul moyen de donner plus d'occupation aux forgeurs étoit d'établir une nouvelle aiguiſerie, car on ne peut faire forger qu'à proportion de ce que l'on peut finir. Cette addition en entraînoit néceſſairement une autre, celle d'une affinerie. Il a fallu adopter l'une & l'autre; & malgré que cela jette la République dans une légère dépenſe, on peut aſſurer qu'elle en recueillera abondamment le fruit. Le produit de la manufacture ſera preſque doublé en baïonnettes & conſidérablement augmenté en lames de ſabre.

La loi ſur l'organiſation des manufactures nationales d'armes de guerre eſt défectueuſe à pluſieurs égards, & entièrement inapplicable à celle-ci. Que ſignifient ces contrôleurs nommés pour deux ans par une municipalité ignorante des arts, & que le peuple n'a pas choiſis pour en faire un *jury* d'arbitres? Quelle garantie peut avoir la Nation, que de pareils choix ne ſeront pas mauvais? Quels ſont les droits d'une municipalité ſur un établiſſement qui appartient à toute la République? Ignore-t-on que les fonctions de contrôleurs, ſur-tout dans les manufactures d'armes blanches, ſuppoſent des connoiſſances, & par conſéquent un apprentiſſage, & que la République ne doit pas payer tous les deux ans, aux dépens des armes

qu'elle confie à nos soldats, de nouveaux apprentis-sages, parce que tel aura été le bon plaisir d'une municipalité ? Heureusement, cette loi n'a pas été exécutée à Klingenthal. On peut dire heureusement, malgré que ce soit toujours un mal qu'une loi reste sans exécution. La municipalité de Berseh, dont cette manufacture ressortit, s'attache bien plus à persécuter les ouvriers qu'à seconder un établissement aussi utile. Il a fallu les réprimandes les plus sévères pour lui persuader de laisser les ouvriers à leurs forges, où ils servent mieux la République qu'en allant faire patrouille sur les bords du Rhin.

Voici encore une réflexion qu'il ne faut pas négliger. De quelque manière qu'on s'y prenne, dans une manufacture d'armes blanches, il se formera toujours plus de forgeurs que d'aiguiseurs. Le premier métier est moins pénible, moins assujétissant; l'ouvrier est plus maître de son temps; il ne travaille pas seul. L'aiguiseur au contraire fait un métier fatiguant & périlleux; il travaille seul à son ouvrage; il lui faut une machine qu'il ne peut pas mettre à la discrétion des apprentis. Ainsi, quand bien même on réussiroit à proportionner une fois le nombre de ces deux espèces d'ouvriers, l'équilibre ne subsisteroit pas longtemps. On ne peut le maintenir qu'en associant à la manufacture principale un autre établissement secondaire, où l'on n'emploie que le marteau & la lime. Telle seroit, par exemple, une manufacture de platines de fusil, &c.

Résumé. Nous invitons, & nous solliciterons sans cesse la Convention nationale de s'occuper d'une loi qui empêche la perte des assignats, & nous engageons Cambon à ne pas rédiger cette loi dans un accès de colère patriotique. L'opinion publique est difficile à éclairer dans ces départemens, à cause de

la langue qu'on y parle. Or toute mesure qui heurteroit trop fortement l'opinion publique telle qu'elle est, produiroit nécessairement le funeste effet de renchérir les subsistances, à un point si excessif, que le journalier ne pourroit y atteindre, & n'auroit d'autre ressource que l'insurrection.

Nous demandons que la trésorerie nationale tienne toujours des fonds disponibles dans les caisses des payeurs de la guerre pour les travaux des fortifications. Ces fonds serviront à payer au sur & mesure de l'avancement des travaux, d'après leur dépense constatée chaque mois par les états de situation, & les mémoires apostillés qui en seront arrêtés & envoyés au ministre de la guerre. Nous demandons qu'il soit envoyé dans les places des hommes versés dans l'art de la construction, pour seconder les officiers du génie qui ne peuvent suffire à l'immensité de leurs occupations. Lorsque la patrie est en danger, chaque citoyen avec toutes ses facultés appartient à la chose publique, & elle peut lui désigner son poste. La volonté nationale envoie les ouvriers en armes dans les manufactures; qu'elle envoie également les architectes dans les places fortes pour y élever les remparts de la liberté. L'homme qui refuseroit en ce moment de consacrer ses talens à la patrie, devroit être rejeté de son sein.

Nous proposons enfin de réformer la loi du 19 août 1792 sur les manufactures nationales d'armes de guerre, en ce qui concerne la nomination des contrôleurs & réviseurs. Cette loi en met beaucoup trop, & les fait mal choisir. A Klingenthal, par exemple, il ne faudroit qu'un seul contrôleur d'armes noires, outre les deux qui y sont déja, & tout iroit bien.

Nous terminerons ce rapport en payant à nos braves soldats le tribut d'éloges qu'ils méritent. Mal-

gré leurs besoins, malgré les peines passées, & celles qu'ils auront à endurer dans cette campagne, ce qui les occupe le plus, c'est d'apprendre leur métier & de vaincre. Nous avons trouvé par-tout le même courage, la même indignation contre les despotes, le même attachement à la République & aux Représentans du Peuple. Avec de telles armées, la patrie a pu paroître en danger, mais elle n'y a jamais été.

DENTZEL, FERRY.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.